



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

Un accompagnement vers l'avenir

23, rue François Broussais - CS20007 - 66028 PERPIGNAN Cedex

Tél. **04 68 98 39 11** - Fax : 04 68 98 37 59

www.association-sauvy.fr



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION JOSEPH SAUVY

Fondée en 1963, par la caisse de Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) des Pyrénées Orientales, et la Caisse Régionale de Réassurance Mutuelle Agricole des Pyrénées Orientales, l'association a été portée par de grandes personnalités du département des P.O comme Maître Louis Baixas, M. Charles de Menditte ou encore M. Joseph Sauvy. Forte de son ancrage rural, l'association arbore pendant de nombreuses années la devise « la solidarité du monde agricole ».

Aujourd'hui l'Association a élargi son champ d'accompagnement et apporte des réponses à un public plus vaste ne se limitant pas au monde rural uniquement.

« UN ACCOMPAGNEMENT VERS L' AVENIR »

Depuis l'ouverture du centre « Joseph Sauvy » à Err (aujourd'hui devenu l'EHPAD « Rose de Montella »), l'association a su se développer et s'organiser au regard des mutations organisationnelles promues par les politiques publiques, tout en privilégiant la prise en compte des personnes qu'elle accompagne. Soucieuse d'apporter des services appropriés, et portée par l'action des administrateurs et des professionnels, elle s'est en permanence adaptée aux évolutions sociales, techniques et technologiques.

Soutenue par les institutions et de solides partenariats, elle a contribué à l'évolution du territoire sur ses champs d'action, et permet aujourd'hui l'aide et l'accompagnement des personnes sur l'ensemble du département.

Sans oublier que l'enracinement de l'association, dans les Pyrénées-Orientales, permet de valoriser ses acquis et de s'engager vers l'avenir.

Les valeurs portées par l'association « Joseph Sauvy » ont façonné son histoire, son identité ainsi que ses pratiques d'accompagnement de la vulnérabilité sur le département.

Le déploiement d'une politique d'intervention territorialisée nous permet de mettre en cohérence ces valeurs avec les actions menées auprès des personnes accompagnées, dans nos établissements et services.

L'association fonde son accompagnement sur la base de quatre principes moteurs :

 **L'HUMANISME**

« Placer l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs ».

C'est faire de l'humain une priorité dans les pratiques de l'association. Penser à autrui avant toute autre considération.

 **LA TOLERANCE**

« Admettre chez les autres des manières de vivre et de penser différentes des siennes, respect de la liberté de conscience et d'ouverture d'esprit à l'égard des autres ».

C'est permettre à toute personne de bénéficier de l'aide, et de l'accompagnement de l'association.

 **LA SOLIDARITE**

« Rapport entre des personnes qui sont liées les unes aux autres, sentiment d'un devoir moral envers les autres ».

C'est créer et développer le lien entre les personnes au sein et en dehors de l'association.

 **LE RESPECT**

« Répondre à tous, quels qu'ils soient »

Il s'agit de considérer, d'estimer les personnes et leur entourage, de garantir le respect des droits et des libertés.

L'association «Joseph Sauvy», est connue et reconnue pour sa capacité à œuvrer dans de nombreux champs : sanitaire, social, médico-social et plus récemment l'insertion.

Dotée aujourd'hui d'une trentaine d'établissements et services, elle a su parfaire son organisation par la création de six pôles d'activité :

Pôle Enfance

Pôle Handicap Adulte

Pôle Travail Adapté

Pôle Insertion

Pôle Personnes âgées

Pôle Aide à Domicile

Cette logique de groupement d'activités optimise la gestion, favorise les échanges et les mutualisations, tout en améliorant la prise en compte des personnes accueillies et accompagnées.

OBJECTIFS DU PROJET ASSOCIATIF

Aujourd'hui l'association sait se montrer créative et force de proposition en tant qu'acteur majeur de l'économie sociale et solidaire du département. Elle est en capacité de collaborer, d'appuyer ses pairs, ou de participer à des groupements, en restant fidèle à ses valeurs et dans le respect de ses objectifs fixés au projet associatif. Ces perspectives de développement et d'évolution sont rendues possibles grâce aux ressources de l'association :

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

Engagée sur la voie de l'accueil et de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, l'association a développé une expertise reconnue dans ses missions éducatives et pédagogiques, d'évaluation et de prévention des risques sociaux et médico-sociaux, d'intégration et d'insertion sociale, culturelle, et professionnelle, d'assistance et de soutien dans les actes courants de la vie.

Rester attentif aux évolutions du contexte et particulièrement aux évolutions des besoins du public vulnérable, afin de proposer un accompagnement adapté

- ✓ Se positionner au mieux sur des nouveaux modes de prises en compte et/ou des nouveaux champs d'intervention afin de répondre aux besoins du public vulnérable et d'éviter les situations de rupture dans le parcours.
- ✓ Toujours respecter le choix de projet de vie de la personne.

Encourager l'innovation dans la prise en compte des personnes et dans leur participation

- ✓ Dans le cadre de la recherche action, l'association étudie et développe des pratiques et postures professionnelles qui permettront une participation plus effective des personnes et de leur entourage à la vie de la structure et de l'association.

LA DYNAMIQUE QUALITE

Le système de management de la qualité (S.M.Q.) de l'association sécurise et garantit la mise en œuvre de la politique et l'atteinte des objectifs. Cette démarche correspond à la réalité de l'organisation en prenant en compte les attentes et besoins des personnes accompagnées.

Un S.M.Q. performant est transversal à toutes les activités et les acteurs. Il doit être organisé, partagé, orienté vers l'utilisateur, et permettre des relations mutuellement bénéfiques entre les acteurs, pour amener à l'amélioration permanente des pratiques.

Déployer un S.M.Q. sécurisant le maintien des personnes accueillies au cœur du dispositif d'accompagnement et de prise en charge.

- ✓ Améliorer et moderniser les outils de gestion du S.M.Q.
- ✓ Adapter le SMQ aux réalités des pôles d'activité et aux réalités des besoins des publics
- ✓ Rédiger les procédures à partir des pratiques réelles, et ne pas imposer le changement par les procédures

Permettre à tous les salariés de s'impliquer dans l'animation du système qualité

- ✓ Organiser des informations et formations périodiques relatives au management de la qualité, à la gestion des risques et à l'amélioration des pratiques professionnelles
- ✓ Redéfinir des espaces pour la gestion de la démarche au niveau de l'associatif, des pôles et des structures
- ✓ Impliquer les professionnels dans la formalisation et la mise à jour des procédures
- ✓ Tester et réajuster les procédures pour garder une dynamique de mouvement

LES PROFESSIONNELS ET BENEVOLES

La structuration de l'association lui permet de s'enrichir de la collaboration de nombreux professionnels bénéficiant de compétences et de qualifications issues du champ sanitaire, social et médico-social. Des bénévoles sont investis dans le fonctionnement de l'association et des établissements.

La gestion centralisée des ressources humaines permet la mise en place d'actions communes, comme la formation continue, et la gestion des compétences, allouant de nombreuses ressources pour le déploiement de projets, et l'apport de réponses élaborées, aux besoins issus des mutations du secteur.

Préserver la compréhension et la promotion des valeurs associatives, de l'activité, et de l'utilité sociale

- ✓ Développer la communication, les temps d'échanges et les retours d'informations, à tous les niveaux : associatif, pôles, et structures et entre toutes les parties prenantes : professionnels, bénévoles, personnes accueillies et accompagnées et leur entourage.
- ✓ Mettre en place des outils de partage et d'expression relatifs aux expériences, aux pratiques professionnelles et aux actions innovantes.

Prévoir et accompagner le changement

- ✓ Développer la GPEC permettant d'adapter les compétences aux activités de l'association et de donner les capacités à élaborer des plans d'actions adaptés.
- ✓ Renforcer les compétences et l'organisation pour l'adaptation aux évolutions du contexte législatif, réglementaire, économique, sociétal et environnemental.
- ✓ Appuyer et développer la démarche de prévention des risques professionnels.
- ✓ Se donner les moyens pour permettre aux administrateurs de jouer pleinement leur rôle.

LES FINANCEMENTS

Depuis de nombreuses années, la gestion financière rigoureuse et la contractualisation avec nos financeurs, permettent la mise en œuvre du développement associatif pour l'innovation, la modernisation et l'optimisation.

Aujourd'hui, pour garantir la viabilité des projets associatifs, il est essentiel de se positionner dans la recherche de financements complémentaires (partenariats, appels de fonds, mécénats...), dès lors qu'ils respectent les valeurs associatives et couvrent le déploiement de projets répondants à des besoins sanitaires, sociaux, ou médico-sociaux.

Poursuivre l'optimisation de l'organisation

- ✓ Rechercher continuellement une organisation efficiente permettant un pilotage rigoureux des activités.
- ✓ Développer des appuis et outils techniques
- ✓ Créer des synergies de gestion entre les structures de l'association
- ✓ S'appuyer sur les indicateurs de gestion (A.N.A.P.), et le contrôle de gestion

Assurer le développement des nouveaux projets de l'association

- ✓ Rechercher des financements nécessaires à l'élaboration de nouveaux projets compatibles avec la vision associative
- ✓ Favoriser la mutualisation des ressources Investir dans l'innovation
- ✓ Le patrimoine et le territoire
- ✓ Les groupements, réseaux et partenariats

Les établissements du Pôle Enfance vous proposent un accompagnement en internat ou en externat pour les enfants et jeunes adultes présentant une déficience légère ou sévère, un autisme ou des troubles du spectre autistique, ou des troubles du comportement.

Les personnes accueillies sont orientées par les Maisons Départementales Personnes Handicapées (MDPH).

• **L'Institut Médico Educatif (I.M.E.) « Al Casal » à Le Soler**

L'I.M.E. « Al Casal » a pour mission l'accueil et la prise en charge d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle profonde et sévère ou des troubles envahissants du développement (autisme).

Il répond aux besoins spécifiques des enfants et adolescents au travers :

- D'une prise en charge thérapeutique
- D'un soutien éducatif spécialisé
- D'un enseignement scolaire adapté

Capacité d'accueil : 70 places dont 32 en internat



• **L'Institut Médico Educatif (I.M.E.) « Aristide Maillol » à Bompas**

L'IME « Aristide Maillol » accueille des enfants et adolescents de 12 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle de légère à moyenne.

Il comprend deux sections :

- L'Institut Médico-Pédagogique (I.M.P.) (-de 14 ans)
- L'Institut Médico Professionnel (IMPro) (+ de 14 ans).

Il dispense des soins et une éducation spécialisée à trois niveaux (professionnel, pédagogique et éducatif) qui s'articule en trois phases : Sensibilisation – Apprentissage – Mise en situation.

Capacité d'accueil : 47 places en semi-internat et 5 places en internat



• **L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.) « Peyrebrune » à Néfiach**

L'I.T.E.P. « Peyrebrune » accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, nécessitent le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé.

L'I.T.E.P. accompagne les enfants à prendre conscience de leurs ressources, de leurs difficultés et à se mobiliser pour aller vers l'autonomie. L'établissement dispense des soins, met en place des rééducations, favorise le maintien du lien familial, promeut l'inclusion scolaire et assure le suivi du projet personnalisé d'accompagnement.

Capacité d'accueil : 25 places en internat et 25 places en semi internat



- **Les Services d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.A.D.) :**

- o « Poc y Mes » à Le Soler et à Prades ,
- o « Caminem » à Perpignan et à Prades,
- o « Auxili » et « Endavant » à Perpignan.



Les SESSAD sont inscrits dans un dispositif de réseaux de soins, d'éducation et d'enseignement au bénéfice des jeunes accueillis. Le projet de service propose une diversification des interventions afin de favoriser l'intégration en milieu ordinaire. Leurs interventions s'effectuent sur l'ensemble des lieux de vie du jeune (domicile, école, club de loisirs sportifs et culturels..).

En référence au Code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F.), les S.E.S.S.A.D. ont pour missions :

- Le soutien à l'entourage familial,
- Le développement de l'enfant,
- La préparation aux orientations ultérieures.

Les quatre S.E.S.S.A.D. de l'association réunis représentent un total de 115 jeunes aidés.

- **L'unité d'Enseignement en classe de Maternelle (U.E.M.)**

Créée le 3 mars 2017 par extension du SESSAD POC Y MES, l'U.E.M. est situé dans une école ordinaire et a pour objectif d'assurer une prise en charge précoce et globale des enfants âgés de 3 à 6 ans présentant des troubles envahissants du développement (TED) par des interventions coordonnées assurées conjointement par une équipe pédagogique et une équipe médico-sociale.

- **Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (P.C.P.E.)**

Inauguré le 1er mars 2017 et rattaché à l'IME « Al Casal » au SOLER, le PCPE apporte une réponse souple et adaptée, dans une visée inclusive permettant à la personne d'être accompagnée selon ses besoins et ses compétences.

Il a pour missions d'organiser une prise en charge transitoire pour des personnes n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins, d'assurer la continuité des parcours et éviter l'émergence de « situations de rupture » et de mobiliser l'ensemble des acteurs sociaux et médico-sociaux du département.

Le PCPE Sauvy s'adresse aux personnes en situation de handicap, âgées de 3 à 25 ans. Il est habilité pour accompagner les personnes présentant des troubles du spectre autistique, des troubles du comportement, une déficience intellectuelle... Et les enfants en situation de handicap protégés par l'ASE et faisant l'objet d'une mesure de placement.

L'un des principaux enjeux du pôle Enfance est d'adapter l'accompagnement des jeunes accueillis en fonction de l'évolution des connaissances, notamment celles concernant l'autisme.

D'autre part, la prise en compte et la mise en œuvre des recommandations de l'A.N.E.S.M et de l'H.A.S sont des leviers importants que nous utilisons afin de faire évoluer nos pratiques.

Pour répondre à ces enjeux, la formation et la recherche sont des axes de travail auxquels nous attachons une grande importance.

9 STRUCTURES et services

312 JEUNES AIDES

POLE HANDICAP ADULTE

Le pôle Handicap Adulte propose un accueil et un hébergement en internat, semi-internat ou temporaire destinés aux adultes en situation de handicap.

● Le Foyer d'Hébergement « La Salanque » à Villelongue de la Salanque

Dans le fonctionnement du foyer, ce sont les résidents, aidés des éducateurs, qui prennent en charge certaines tâches de la vie quotidienne : entretien de leur espace personnel, du petit linge, établissement des menus, achats alimentaires, confection des repas. Seuls, un service entretien des espaces collectifs et un service blanchisserie sont proposés.

La mission du foyer est d'accompagner les personnes dans les temps du quotidien et dans la vie sociale, dans un souci de qualité de vie et d'autonomie. L'accompagnement se retrouve dans une aide à l'hygiène, à l'entretien de l'espace personnel, à l'accompagnement médical, aux loisirs...

Dans la relation d'accompagnement, la dimension de l'autonomie de la personne est présente : à chaque fois que cela est possible, c'est la personne accompagnée qui effectue l'action, l'accompagnant n'étant là que pour stimuler.

Capacité d'accueil : 15 places



● Le Foyer d'Hébergement « Charles de Menditte » à Bompas

Le Foyer d'hébergement construit en 1975, sur le même site géographique que l'E.S.A.T. « Charles de Menditte », a été rénové et restructuré sur deux sites différents en 2004. Il est destiné à accueillir des adultes travaillant en E.S.A.T. ou en entreprise adaptée et orientés de 20 à 60 ans en Foyer d'hébergement par la M.D.P.H.

Le travail du foyer se décompose en trois grands axes :

- Accompagnement personnalisé selon le projet de vie de chacun.
- Animation (activités, manifestation sportives culturelles, transferts).
- Travail et équipe. Analyse réflexion projet.

Capacité d'accueil : 20 places



● Le Foyer de vie « Charles de Menditte » à Bompas

En 2012, 10 places du Foyer d'Hébergement « Charles de Menditte » sont transformées en Foyer de Vie pour répondre à des besoins d'anciens travailleurs d'E.S.A.T. nécessitant une réorientation en foyer de vie du fait de leur avancée en âge, de problèmes de santé et de fatigabilité croissante.

Ce projet est également développé pour anticiper la prise en charge des personnes handicapées arrivant à l'âge de la retraite.

Capacité d'accueil : 10 places

- **Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.)
à Perpignan et Nyer**

L'objectif du S.A.V.S. est l'accompagnement de personnes en situation de handicap dans leur vie sociale afin d'optimiser leur vie autonome en logement.

Cela se traduit au niveau d'une aide dans l'organisation de la gestion du logement mais aussi dans de nombreuses démarches (administratives, médicales, de loisirs...).

Les usagers travaillant à la P.U.V. « Le Château de Nyer » bénéficient d'un accompagnement au niveau de leur lieu d'habitation mis à leur disposition durant leurs jours de travail : un gîte comprenant des chambres et une cuisine / salle à manger.

Il s'agit d'aider les personnes à investir ce lieu ainsi qu'à les aider dans leurs déplacements, le petit village n'étant pas desservi par les lignes de bus.

Il s'agit aussi d'une aide dans la vie sociale des personnes et notamment au niveau de nombreuses démarches administratives : assurances, budget, factures...

Capacité d'accueil : 30 places

- **Le Foyer d'Accueil Médicalisé (F.A.M.) « Les Pardalets » à
Los Masos**

Le F.A.M. « Les Pardalets » assure une mission de service public. Il est agréé pour recevoir 15 résidents vieillissants en situation de handicap.

L'accompagnement mis en place par l'équipe pluri-professionnelle, repose sur un rythme de vie correspondant aux usagers pour les aider à effectuer les actes essentiels de la vie courante. Des activités sont proposées autour d'ateliers manuels, de cuisine, de balades, de sorties saisonnières et culturelles afin de répondre aux besoins et attentes des personnes accueillies.

Capacité d'accueil : 15 places

- **Le Service d'Accueil de Jour (S.A.J.)
« Couleurs de vie » à Bompas**

Le service accueille prioritairement des personnes en situation d'amendement CRETON, c'est à dire âgées de plus de 20 ans et se trouvant encore dans des établissements destinés à la prise en charge d'enfants. Il bénéficie à des personnes n'ayant pas accès aux E.S.A.T. mais ayant néanmoins une autonomie réelle dans les actes de la vie quotidienne et ne nécessitant pas de prise en charge médicale.

Le travail se situe principalement au niveau de l'acquisition, du développement et du maintien du statut d'adulte.

Capacité d'accueil : 10 places



● **Le Foyer de vie « Les Pardalets » à Los Masos**

Le Foyer de vie est un lieu de vie ouvert où l'hébergement est individualisé. La vie quotidienne s'articule autour de nombreuses activités éducatives et de loisirs adaptés, en lien avec différents partenaires.

L'équipe s'appuie sur les valeurs fondamentales qui lui permettent de mener son action d'accompagnement. Elle assure un accompagnement personnalisé aux personnes accueillies et met particulièrement en avant :

- L'ouverture sur l'extérieur favorisant l'intégration
- La participation du résident, de sa famille ou du représentant légal dans la préparation et la réalisation des projets
- Le maintien des liens familiaux

Capacité d'accueil : 44 places



● **La Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) « L'Orri » à Prades**

La M.A.S. « L'Orri » accueille des adultes en situation de handicap grave et complexe, souvent associés. Ces personnes n'ont pas pu acquérir un minimum d'autonomie dans leur capacité d'action, de décision et dans l'ensemble des actes de la vie quotidienne.

Ainsi l'établissement assure de façon permanente les besoins et les aides à la vie courante, les soins médicaux et paramédicaux, inhérents à la dépendance des personnes accueillies.

C'est également un lieu d'accueil pour deux externes qui ne sont présents qu'en journée. La M.A.S. est le lieu de vie permanent. Elle est le domicile de chaque résident. Une équipe

pluridisciplinaire intervient pour une réponse, à chaque fois singulière, concourant au maintien des acquis, à l'épanouissement, au bien-être, à la défense des droits et des intérêts, au respect de la vie privée, de l'intégrité, de l'intimité, et d'autres valeurs inscrites au projet associatif, reprises au projet d'établissement et traduites en objectifs et actions lesquelles sont mises en œuvre dans chaque projet personnalisé.

Diverses activités culturelles, sportives, d'expression, de bien-être et de soins, internes ou externes, contribuent aux réponses pour tenter d'aboutir au mieux aux objectifs personnalisés. Ils permettent l'insertion dans l'environnement local.

Capacité d'accueil : 42 places (40 en internat permanent et 2 en accueil de jour)



► Centre d'Équithérapie « Joseph SAUVY »

Depuis 2012, l'association Joseph Sauvy propose dans son « FAM Les Pardalets » un centre d'équithérapie. Une monitrice diplômée d'Etat et son équipe accueillent un public de personnes handicapées mentales, moteur et sensorielles pour les initier à l'équitation et développer leur motricité. Le Centre d'Équithérapie Joseph Sauvy reçoit les pensionnaires du Foyer mais aussi ceux d'autres structures du département. Des cours pour les particuliers sont également proposés avec possibilités d'hébergement.

Le choix d'hébergement dépend du degré d'autonomie de la personne en situation de handicap et des prestations souhaitées après une notification d'orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.)

L'association offre une palette d'hébergement ou d'accompagnement très variée qui va de l'hébergement du travailleur en atelier protégé ou ESAT jusqu'à hébergement d'adultes qui ne sont pas aptes à exercer un travail, même en milieu protégé, mais possédant une autonomie suffisante pour se livrer à des activités de détente et de développement personnel.

L'établissement met en œuvre des soutiens médico-sociaux adaptés à l'état des personnes accueillies.

Les activités proposées doivent permettre un maintien des acquis et un épanouissement individuel.

L'objectif principal est d'offrir toutes les formes d'accompagnement et d'hébergement qui se pratiquent en s'adaptant continuellement aux évolutions des besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

Pour exemple, le foyer d'hébergement « Charles de Menditte » a mis en place à Bompas six hébergements dans une résidence permettant d'expérimenter une vie plus autonome au sein d'un groupe restreint.

9 structures

201 Personnes accompagnées

POLE INSERTION

Le pôle est constitué de deux entités distinctes, chacune ayant sa propre autorisation d'exercice et une dotation individuelle.

? Le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (C.A.A.R.U.D.) « Ascode »

Le centre est un établissement médico-social relevant du champ de l'Addictologie. Il intervient sur l'ensemble du territoire départemental pour les personnes concernées par les addictions.



Il est ouvert aux hommes et aux femmes usagers de drogues ne souhaitant pas ou ne voulant pas arrêter leurs consommations. L'accueil de jour y est **anonyme et gratuit**. Il se veut une halte, qui au-delà des services proposés à titre gratuit pour assurer les besoins fondamentaux, propose un espace de rencontre, de paroles, où l'on peut prendre soin de soi auprès d'une équipe de professionnels à l'écoute. Le CAARUD assure la coordination des pharmacies partenaires de la diffusion du matériel d'injection.



Ses missions :

- Accueillir sans préalable les usagers dans l'état où ils se présentent
- Proposer des soins de « bobologie ».
- Tenter de réduire les risques infectieux, sanitaires, sociaux et psychologiques liés à l'usage de substances psychoactives par le don de matériel d'injection stérile et les conseils de Réduction des Risques.
- Informer sur les droits sociaux, soutenir et accompagner les démarches administratives.
- Accompagner ou orienter l'utilisateur qui le souhaite vers le système de soins spécialisés ou non.
- Permettre l'accès aux outils de prévention, développer et diffuser des messages de prévention : adapter les outils de Réduction des Risques aux nouveaux usages de produits psycho actifs.
- Organiser la gestion des déchets à risques infectieux.
- Intervention au plus proche des lieux de consommation (rue, squatt, milieu festif ...).
- Alerter les usagers sur les phénomènes émergents.

? Le programme « Méthadone Bas Seuil »

Ce programme est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le CAARUD ASCODE et le CSAPA du CH de Thuir depuis décembre 2013.

Le programme MBS permet d'élargir l'éventail de propositions d'outils de Réduction des Risques par l'accès facilité à la méthadone, pour les personnes consommant des drogues de façon active (dont obligatoirement des opiacés) ne voulant pas, ou ne pouvant pas envisager d'arrêter leurs consommations sur du court, moyen ou long terme.

L'objectif :

La réduction des dommages par un accès rapide à la méthadone, afin notamment de réduire le syndrome de manque.

Les principes d'intervention :

Pas d'exigence de débiter un parcours de soins visant l'abstinence, accueillir la personne de façon anonyme, là où elle en est avec ses consommations (maintien du lien)

Le public cible :

- Usagers en manque
- Usagers désireux de tenter de baisser les consommations
- Usagers souhaitant amorcer un sevrage personnel
- Usagers envisageant d'arrêter les consommations ou d'alterner des modes de consommations

Ce programme vise aussi à :

- Ne pas rompre un TSO engagé ailleurs sans relais organisé
- Conforter une demande de soins

Au travers de son programme Régional de Santé 2012-2017, l'Agence Régionale de Santé, via une lettre de Mission, positionne le CAARUD comme le référent en matière de Réduction Des Risques sur l'ensemble du département et rappelle l'importance des actions de proximité. Elle demande au CAARUD de piloter l'évolution de la Réduction des Risques pour la rendre accessible aux usagers sur tout le territoire et partie intégrante du parcours de santé. Dans ce cadre, de nombreux chantiers ont été poursuivis (notamment pour la réduction des risques) et sont à venir tout en assurant la qualité de service dans la gestion des actes du quotidien.

ENVIRON 17000 ACCUEILS ET PASSAGES
ENVIRON 800 PERSONNES EN FILE ACTIVE

POLE AIDE A DOMICILE

Le service d'aide à domicile est composé de 3 services :

? Le service prestataire

Créé en 1980, le service d'aide à domicile de l'association Joseph SAUVY a vocation à répondre aux besoins des personnes âgées ou handicapées, mais aussi des familles qui n'avaient pas accès à ce type de services en raison de leur éloignement géographique.

Il dessert régulièrement plus de 140 communes sur le département des Pyrénées Orientales

Aujourd'hui, s'appuyant sur plus de 300 salariés expérimentés, le service d'aide à domicile de l'association Joseph Sauvy est présent auprès d'environ 2 000 personnes des Pyrénées-Orientales.

Ecoute, proximité, savoir-faire et respect de la personne sont les bases de l'aide apportée chaque jour à domicile.

Le service propose à toute personne une aide quotidienne et variée incluant notamment :

- l'aide directe aux personnes (accompagnement à pied, compagnie, aide au remplissage des papiers administratifs, aide à l'habillage, aide au lever ou au coucher...)
- la préparation et aide à la prise des repas
- l'entretien du logement et du linge
- les courses.

La continuité des interventions est assurée tous les jours de la semaine y compris le dimanche et les jours fériés.

? Le service mandataire

L'AMASDOR, Association Mandataire, a vu le jour en 1989.

Ce service concerne les usagers qui souhaitent devenir employeur de leur intervenant (choix du salaire, souplesse horaire ...).

Le service effectue toutes les démarches administratives nécessaires : recrutement, contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration URSSAF, déclaration pour arrêt de travail, remplacement en cas d'absence du salarié, et conseils en cas de rupture du contrat de travail.

Les missions de l'intervenant peuvent être celles décrites dans le cadre du service prestataire.

? Le service de portage de repas

Lorsque la préparation des repas devient difficile, le service de portage de repas à domicile est une solution simple et pratique. Le service assure une alimentation variée et équilibrée au quotidien grâce à une diététicienne intervenant dans la préparation des repas.



Les menus basés sur des recettes simples et traditionnelles, s'adaptent à tous les régimes alimentaires et intègrent au maximum les goûts et pratiques alimentaires de chacun. Des menus à thème sont aussi proposés.

Livrés en liaison froide, tous les menus sont servis en portions copieuses. Les plats peuvent être réchauffés directement dans les barquettes au micro-onde.

Occasionnellement ou régulièrement, le service s'adapte aux besoins de la personne et permet d'assurer des repas pour toute la semaine, y compris pour les jours fériés.

Le pôle Aide à domicile de l'association Joseph SAUVY s'est engagé à respecter une charte de déontologie axée sur des grands principes en matière d'éthique et de bienveillance. Aussi le pôle s'est engagé à offrir aux usagers un service de qualité, de préserver leur autonomie, de respecter leur rythme et leurs habitudes de vie, de respecter leur vie privée et leur intimité, de favoriser les échanges et la communication entre les intervenants et les usagers et enfin de proposer un personnel qualifié et compétent à la recherche de l'amélioration continue.

- **3 Services** Environ 2000 personnes aidées et 42000 repas servis par an



Le pôle personnes âgées gère 6 établissements et 1 service :

- **2 PUV** (Petite Unité de Vie)
- **4 EHPAD** (Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes)
- **1 EEPA PHV** (Etablissement Expérimentale pour Personnes Handicapées Vieillissantes)
- **1 SSIAD** (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Les Petites Unités de Vie (PUV) sont des structures de petites tailles, notamment en zone rurale (maximum 25 résidents) qui prennent en charge des personnes âgées autonomes selon trois modes d'accueil :

- hébergement permanent
- hébergement temporaire
- accueil de jour

Au sein de l'Association Joseph Sauvy, on retrouve :

- **La Petite Unité de Vie « Le Château de Nyer »**

Inauguré en 2011, le château accueille des personnes autonomes ou peu dépendantes de 60 ans et plus en séjour permanent ou temporaire. Ces usagers bénéficient de prestations hôtelières sécurisées et confortables. Les résidents prennent possession d'un appartement entièrement aménagé pour leur confort et leur bien-être.

En plus des personnels encadrants, la résidence emploie des travailleurs en situation de handicap permettant de proposer une restauration et un hébergement de qualité, ainsi qu'une présence 24h/24.

La résidence « Le Château de NYER » n'étant pas médicalisée, des intervenants extérieurs (médecin traitant, infirmiers libéraux, kinésithérapeute,...) permettent un suivi régulier de la santé des résidents, la préparation et la distribution des médicaments si besoin...

Durant la journée, des activités adaptées sont organisées par l'animatrice.

Capacité d'accueil : 17 places dont 2 places en accueil de jour



- **La Petite Unité de Vie « El Reparó »**

Créée en 2008, la Petite Unité de Vie El Reparó est située au cœur du Pays Cerdan, dans la vallée du Carol, à 1200 mètres d'altitude, dans la commune de Latour de Carol et bénéficie d'un environnement privilégié.

La PUV peut accueillir 19 personnes autonomes ou légèrement dépendantes ayant à disposition des logements T1 ou T1 bis. Elle est en mesure de recevoir des femmes et des hommes de plus de 60 ans, avec ou sans handicap physique.

La Petite Unité de Vie « El Reparó » a pour principal objectif de répondre aux besoins des personnes âgées en leur permettant d'être maintenues dans un cadre de vie comme « chez soi », dans une ambiance familiale tout en satisfaisant un légitime besoin de sécurité.

Capacité d'accueil : 16 appartements et 3 places de jour



Les Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Il s'agit d'établissements accueillant des personnes âgées de 60 ans et plus, présentant un degré de dépendance variable en référence à la grille d'évaluation AGGIR. Les EHPAD accueillent également, sur dérogation du Conseil Général des personnes de moins de 60 ans.

■ EHPAD « Les Valbères »

Situé à Sorède, au pied des Albères, entre mer et montagne au cœur d'une vallée verdoyante, ensoleillée et paisible, la Résidence des Valbères est ouverte depuis le 1er juin 1989. L'établissement assure un suivi médical 24/24h grâce à ses infirmières, aides-soignantes mais aussi avec l'appui de médecins coordonnateur et médecins libéraux.

Capacité d'accueil : 78 places dont 2 places d'hébergement temporaire et 3 places d'accueil de jour.



■ EHPAD « Rose de Montella »

L'établissement accueille des hommes et des femmes avec ou sans handicap de plus de 60 ans (dérogation pour les - de 60 ans).

Entièrement reconstruit en 2016, l'établissement propose aujourd'hui des chambres individuelles réparties sur trois niveaux. Située au cœur du village d'ERR en Cerdagne, la structure offre à ses résidents un cadre de vie agréable et calme.

Capacité d'accueil : 75 places



■ EHPAD « Les Airelles »

Depuis 1992, La Maison de Retraite « Les Airelles » se situe au cœur de Vernet-les-bains, petite station thermale des Pyrénées-Orientales (66), à mi-chemin entre mer et montagne (altitude 650m). Station thermale pour le traitement des voies respiratoires et affections rhumatismales, Vernet les bains bénéficie d'un microclimat, doux en hiver, frais en été, propice au bon vivre de nos aînés.

La résidence propose une restauration et un hébergement de qualité, ainsi qu'un suivi médical 24h/24 grâce à ses infirmières, ses aides-soignantes, mais aussi avec l'appui du médecin coordonnateur et des médecins libéraux.

Durant la journée, des activités adaptées sont organisées par des animateurs.

Capacité d'accueil : 52 places



▪ EHPAD « Les Myosotis »

L'établissement se situe en Cerdagne dans la commune d'Ur exactement. Elle accueille des hommes et des femmes de plus de 60 ans (dérogation pour les - de 60 ans) dans un cadre agréable favorisant tranquillité et convivialité.

Le personnel assure une surveillance médicale permanente.

Capacité d'accueil : 35 places



▪ L'EEPA PHV « L'Oliveraie » à Bompas

L'établissement prend en charge des personnes handicapées vieillissantes de 60 ans ou plus ayant une orientation C.D.A.P.H. et répond spécifiquement à leurs besoins d'accompagnement. Les personnes accueillies présentent un handicap s'accompagnant de signes de vieillissement (fatigabilité, perte d'autonomie, aggravation ou apparition de problèmes de santé, ralentissement du rythme de vie, etc.).

Les valeurs de la structure reposent sur la qualité de l'accompagnement, le respect de la dignité de la personne, l'écoute et la convivialité tant avec les résidents qu'avec leur famille et leurs proches.

Capacité d'accueil : 15 places



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le SSIAD assure, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale à domicile et ils concourent à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Créé en février 2002, il est situé sur la commune d'Err. Sa zone d'intervention s'étend sur les cantons de Mont-Louis et de Saillagouse.

Le SSIAD assure, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins de base, soins techniques, et relationnels, s'appuyant sur :

- un projet de soins individualisé, adapté et réévalué en fonction de l'état de santé,
- un suivi régulier de qualité,
- un accompagnement personnalisé



Le SSIAD emploie des aides-soignantes et/ou aide médico-psychologique (AMP) qui assurent des soins de nursing et l'accompagnement au quotidien, ainsi qu'un infirmier coordonnateur qui est responsable du service de soins et garant de la qualité et de la pertinence de la prise en charge et de la coordination entre les différents acteurs libéraux (médecins, infirmiers, libéraux, pédicures, kinésithérapeutes).

Les structures du pôle s'intègrent dans une logique de prise en compte globale de la personne âgée. En effet, les structures développent des réseaux et des partenariats permettant une continuité de prise en charge, notamment dans le domaine sanitaire.

Pour exemple, la création du G.C.S. « Pôle Sanitaire Cerdan » entre l'UGECAM, le GECT et l'association permet de proposer des courts, moyens ou longs séjours gériatriques et en rééducation fonctionnelle.

7 structures

319 places d'hébergement temporaire ou permanent
dont 8 places d'accueil de jour et 30 places en SSIAD



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

Un accompagnement pour l'avenir

POLE TRAVAIL ADAPTE

Ce Pôle regroupe 3 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et 2 Entreprises Adaptées (EA) situés sur le département et plus particulièrement sur les communes de Bompas et de Canet en Roussillon. :

Les E.S.A.T. accompagnent les personnes en situation de handicap, ne pouvant ni travailler en milieu ordinaire ni travailler en E.A., pour exercer une activité professionnelle, maintenir les acquis scolaires et développer des compétences métiers.

- ▶ **L'E.S.A.T. « Charles de Menditte » à Bompas** – 113 places
- ▶ **L'E.S.A.T. « Joan Cayrol » à Bompas** – 96 places
- ▶ **L'E.S.A.T. « Terres Rousses » à Canet en Roussillon** – 64 places

L'entreprise adaptée est une entreprise employant majoritairement des travailleurs handicapés. Elle permet à tout travailleur handicapé d'exercer une activité salariée dans des conditions adaptées à leurs possibilités.

- ▶ **L'E.A. « Les espaces Verts littoral »** - 20 salariés
- ▶ **L'E.A. « Atelier de Restauration Roussillonnais »** - 33 salariés

Ces structures accueillent des personnes avec déficiences intellectuelles moyenne et légère, et/ou troubles psychiques.

Les différentes activités professionnelles :

- Activités d'Espaces verts (création, entretien, développement)
- Activités de Blanchisserie et de pressing
- Activités Agroalimentaires (biscuiterie, conserves et vins)
- Activités Agricoles (maraichage, pépinières, viticulture...)
- Activités de fabrication et de confection (Préfabriqué Ciment, Menuiserie, couture industrielle, couture...)
- Activités de Prestations en entreprise

Les différentes activités de soutien :

- Soutien psychologique et personnalisation de l'accompagnement
- Soutien médical (information et orientation)
- Temps festifs collectifs
- Actions de santé, actions d'information et sensibilisation (programme annuel)
- Insertion professionnelle en milieu ordinaire

Le pôle Travail Adapté priorise l'évolution de l'accompagnement des ouvriers en prenant en compte les différentes composantes de la mission d'accompagnement professionnel et d'autonomie. Le pôle prend également en compte l'évolution des publics et l'accompagnement social périphérique au travail (la santé, le logement et le transport sont aujourd'hui des notions incontournables dans l'accompagnement quotidien des travailleurs).

5 STRUCTURES

273 postes en ESAT 60 postes en EA



■ ESAT « Charles de Menditte »

Structure médico-sociale créée en 1975, l'ESAT Charles de Menditte accueille 113 travailleurs handicapés.

L'établissement est tout particulièrement performant dans le domaine de la pépinière et des espaces verts, l'ESAT a su se doter d'une réputation d'entreprise adaptée aux services des autres.



L'ESAT est spécialisé dans les domaines suivants :

■ ACTIVITE CREATION ET ENTRETIEN ESPACES VERTS

Nos équipes proposent des conseils pour l'aménagement de vos espaces verts et entretiennent vos jardins, résidences et espaces verts.

■ ACTIVITE DE MISE A DISPOSITION ET DE PRESTATION EXTERNE

Nos travailleurs handicapés peuvent être mis à disposition dans votre entreprise ou service, et peuvent également vous proposer des prestations externes régulières ou ponctuelles.

■ ACTIVITE PEPINIERE

En plus de vous proposer un grand nombre de variétés de fleurs, d'arbres et d'arbustes, vous trouverez à la pépinière tous les conseils pour apprivoiser la nature et agrémenter vos jardins. A votre demande, un accompagnement pourra vous conseiller.

■ ACTIVITE BLANCHISSERIE

La blanchisserie industrielle aseptique de l'ESAT est une entreprise conçue pour les professionnels de l'hôtellerie et les collectivités, les maisons de retraite et les cliniques.

Différents circuits sont organisés quotidiennement afin d'effectuer le ramassage du linge.

La blanchisserie est aussi ouverte aux particuliers et propose aussi le repassage du linge. Les particuliers peuvent déposer et retirer leur linge directement à l'accueil de la blanchisserie.

■ ACTIVITE PREFABRICATION CIMENT

L'atelier préfabriqué ciment vous propose toute une gamme de mobiliers urbains, bancs, tables de pique-nique, bordures et dallages, idéal pour aménager votre jardin.

Des produits qui permettront de satisfaire toutes vos envies de décoration sont en exposition à l'ESAT. Une unité de fabrication de plus de 1300 m² a été installée à Clairac.

■ ESAT « Joan Cayrol » :

L'établissement accueille 96 travailleurs handicapés adultes.

Pour assurer sa mission d'accompagnement par l'exercice d'une activité professionnelle, l'ESAT propose 6 ateliers :

✓ EXPLOITATION AGRICOLE

L'équipe agriculture est composée de 19 Travailleurs Handicapés encadrés par trois moniteurs d'ateliers. La propriété se compose de 2 serres d'une surface de 1.5 hectare, puis de 6 hectares de plein champ.



L'activité se concentre aujourd'hui sur la culture de 2 produits :

- La production sous serre de salades en culture biologique
- La culture d'artichauts en plein champ

✓ **LA MENUISERIE**

L'atelier menuiserie est encadré par 3 moniteurs spécialistes des métiers du bois. Ils accompagnent quotidiennement 16 Travailleurs Handicapés pour la fabrication de meubles.

Différents types de mobiliers sont conçus, réalisés et posés par cette équipe :

- Des cuisines sur mesure en bois massif, en médium mélaminé ou en stratifié.
- La réalisation de rayonnage en bois pour les magasins de distribution.
- Des aménagements et rangements pour les particuliers et les collectivités.
- Du mobilier pour les chambres de foyers d'hébergement et hôtellerie.
- De manière générale, tous les meubles sur mesure après une étude personnalisée.
- Des équipements de bureau sur mesure.

✓ **ATELIER EXTERNALISE DE L'USINE DE SA SPLAS**

Quotidiennement, 7 Travailleurs Handicapés encadrés par un moniteur d'atelier, participent au fonctionnement de l'usine Sasplas de Céret. Cette entreprise industrielle consacre son activité à la fabrication de pièces en plastique destinées à l'industrie automobile.

Notre équipe travaille au montage et à l'assemblage des différentes pièces produites sur le site. Deux personnes sont intégrées sur certains postes de la chaîne de production.

✓ **CONFECTION-REPASSAGE**

L'atelier accueille 12 Travailleurs Handicapés. Il est encadré par une monitrice d'atelier.

Les activités réalisées concernent :

- La confection de vêtements et d'articles de puériculture pour les crèches, ainsi que la confection de différents articles textiles.
- Le repassage du linge pour les particuliers.
- L'entretien du linge des différents ateliers de l'ESAT.
- En complément, la mise sous pli de courrier et le conditionnement de divers objets.

✓ **RESTAURATION ET ENTRETIEN**

L'équipe se compose de 9 Travailleurs Handicapés qui assurent des travaux d'entretien ménager et participent au service pour tous les usagers.

L'activité pilotée par deux encadrants ne produit pas de biens et ne réalise pas de prestations commercialisables. Par contre, le personnel effectue des travaux d'intérêt collectif.

✓ **ENTRETIEN DES ESPACES**

L'équipe se compose de 5 Travailleurs Handicapés encadrés par un moniteur d'atelier. Elle assure des travaux de débroussaillage manuel de fossés, espaces, canaux d'irrigation. Elle est susceptible d'effectuer des petits travaux de maçonnerie.

■ **ESAT « Les Terres Rousses » :**

L'établissement accueille 64 travailleurs handicapés. Afin d'assurer sa mission d'accompagnement, l'ESAT Les Terres Rousses propose différentes activités professionnelles encadrées par des moniteurs d'ateliers formés. Les ateliers sont les suivants :



✓ **VITICULTURE**

L'atelier a son siège à Canet en Roussillon où se trouvent les équipements techniques (cave de vinification, outils de travail), administratifs et commerciaux (caveau de vente). Hormis une parcelle située à l'entrée de l'établissement, les autres vignes se situent à Canet et ses alentours.

L'effectif est de 8 Travailleurs Handicapés encadrés par un moniteur d'atelier.

Les activités réalisées par l'atelier viticulture sont celles de la conduite du vignoble depuis la création jusqu'à l'entretien quotidien : taille, éclaircissage, traitements, amendements et vendanges.

L'atelier réalise aussi la vinification, la mise en bouteille et la commercialisation.

✓ **MARAICHAGE TRAVAUX AGRICOLES**

L'atelier maraîchage se situe à Bompas Avenue de Lamans (du côté du passage à gué) sur une propriété de 3 hectares. Elle comprend une partie sous abri froid (tunnels) et une partie de plein champ.

L'activité se concentre actuellement sur deux cultures : La salade sous abri et la pomme de terre sur le reste de la surface.

L'effectif est de 7 Travailleurs Handicapés accompagnés par un moniteur.

Cet atelier est appelé à travailler en renfort des activités de viticulture notamment pendant les vendanges. Il réalise aussi régulièrement des prestations de service pour des exploitations agricoles proches.

✓ **AGROALIMENTAIRE**

Cet atelier se situe à Bompas, 27 Avenue de la tête. Il comprend un ensemble de locaux et d'équipements destinés à la transformation en produits élaborés (confiture olive, confiture de patate, olives/amandes, délices d'aubergine, confit d'ail, ...).

Ainsi nous avons élaboré toute une gamme de produits que nous commercialisons dans notre point de vente à Canet en Roussillon.

Par ailleurs cette équipe travaille également à la transformation et au conditionnement d'olives pour de nombreux producteurs du département.

L'effectif est de 8 Travailleurs Handicapés encadrés par une monitrice d'atelier. Les activités proposées sont le lavage, parage, tranchage, cuisson, transformation, autoclave, étiquetage et conditionnement.

✓ **BISCUITERIE**

L'atelier est situé à Bompas, 27 Avenue de la Tête. Cette équipe réalise à façon le conditionnement de tous produits agroalimentaires ou autres.

L'effectif de l'atelier est de 7 Travailleurs Handicapés, encadrés par une monitrice d'atelier.

L'activité proposée concerne principalement l'emballage de gâteaux (rousquilles, croquants, ...) et la mise en conserve de différents produits.

L'atelier réalise aussi des corbeilles de Noël, il exerce un contrôle permanent de la qualité des produits emballés, de l'étiquetage et du conditionnement.

✓ **TRAVAUX DU BATIMENT**

«L'atelier de construction légère » se trouve à Canet en Roussillon, cependant l'équipe travaille généralement sur des chantiers dans tout le département.

Les activités proposées concernent la mise en œuvre de panneaux sandwich (acier/mousse polyuréthane/acier) pour la réalisation de doublage de mur, la mise en place de cloisons ou de plafonds dans les industries agro-alimentaires notamment (cuisines industrielles).

Cet atelier pourra par la suite, ajouter à ses activités la réalisation de constructions légères de loisir (chalet bois, terrasses en caillebotis, ...).

L'effectif est de 5 Travailleurs Handicapés encadrés par un moniteur.

✓ **PRESTATION DE SERVICE DU SITE DE CANET**

Il se situe à Canet en Roussillon contre la cave de vinification.

Il réalise divers travaux de sous-traitance pour les entreprises industrielles dans tous les domaines (montage de cartes électroniques, câblage de boîtiers électriques, mise en sachet...)

Il comprend 5 Travailleurs Handicapés supervisés par un moniteur.

✓ **8 PRESTATIONS DE SERVICE DU SITE ARNAUD DE VILLENEUVE**

Cette équipe composée de 5 Travailleurs Handicapés et d'un moniteur travaille au sein d'une des plus grande cave coopérative de production de vin du département.

Quotidiennement ils participent au bon fonctionnement et à la vie de cette entreprise qui emploie de nombreux salariés. Les postes de travail qui sont attribués à notre équipe consistent au montage, au remplissage, à l'étiquetage et au conditionnement des nombreux « bag in box » qui sont produits sur le site. Parfois certains de nos ouvriers interviennent sur d'autres chaînes de production dans une démarche d'intégration.

Par ailleurs nous intervenons aussi sur la préparation de grosses commandes en container à destination de l'étranger.

I.M.E. « Al Casal »

15, boulevard de la Vallée de la Têt
66270 Le Soler
☎ : 04 68 34 36 82



✉ : ime-alcasal@association-sauvy.fr
@ : www.alcasal-pocymes.fr

I.M.E. « Aristide Maillol »

198, chemin du Mas Taillant
66430 BOMPAS
☎ : 04 68 61 15 25
Fax : 04 68 61 73 34



✉ : ime.maillol@wanadoo.fr
@ : www.ime-maillol-sessad.com

I.T.E.P. « Peyrebrune »

Chemin de Millas
66170 NEFIACH
☎ : 04.68.84.15.40



✉ : itep@itep-peyrebrune.fr
@ : www.dispositif-itep-peyrebrune.fr

S.E.S.S.A.D. « Poc y Mes »

Poc y Mes 1

10, rue des Aspres
66270 Le SoleR
☎ : 04 68 34 36 82
Fax : 04 68 34 00 43

Poc y Mes 2

17, allée Las Closes
66500 Prades
☎ : 04 68 97 15 95
Fax : 04 68 05 25 99



✉ : sessad@association-sauvy.fr

@ : www.alcasal-pocymes.fr

S.E.S.S.A.D. « L'Auxili »

16, rue Alfred Eisenstaedt
66000 PERPIGNAN
☎ : 04 68 84 01 37
Fax : 04 68 38 67 45



✉ : sessad.auxili@wanadoo.fr

@ : ime-maillol-sessad.com

S.E.S.S.A.D. « Endavant »

133, av. Maréchal Joffre
66000 PERPIGNAN
☎ : 04 68 35 23 75
Fax : 04 68 54 78 94



✉ : contact@sessadendavant.fr

@ : ime-maillol-sessad.com

S.E.S.S.A.D. « Caminem »

S.E.S.S.A.D. « Caminem » 1

16, rue Alfred Eisenstaedt
66000 Perpignan
☎ : 04 68 84 45 17
Fax : 04 68 51 74 49



✉ : sessad.caminem@association-sauvy.fr ✉ :
caminem.prades@association-sauvy.fr @ : www.dispositif-itep-
peyrebrune.fr

S.E.S.S.A.D. « Caminem » 2

171, avenue du Général de Gaulle
66500 Prades
☎ : 04 68 05 68 49



PCPE – Sauvy

15 bd de la Vallée de la têt
66270 LE SOLER
☎ : 04 68 34
36 82



✉ : pcpe.sauvy@association-
sauvy.fr

@ : Alcasal-
pocymes.fr

POLE HANDICAP ADULTE

Foyer de Vie « Les Pardalets »

16 Pas d'en Conte
66500 Los Masos
☎ : 04 68 96 13 93
Fax : 04 68 96 90 13



✉ : foyer-pardalets@association-sauvy.fr

Foyer de Vie « Charles de Menditte »

Avenue de Lamans
66430 BOMPAS
☎ : 04 68 57 41 95
Fax : 04 68 57 41 99



✉ : foyer-menditte@association-sauvy.fr

M.A.S. « L'ORRI »

Route de Clara
66500 PRADES
☎ : 04 68 96 56 50
Fax : 04 68 96 56 51



✉ : mas-orri@association-sauvy.fr

Foyer d'Hébergement

« Charles de Menditte »

Avenue de Lamans
66430 BOMPAS
☎ : 04 68 57 41 95
Fax : 04 68 57 41 99



✉ : foyer-menditte@association-sauvy.fr

S.A.V.S.

Avenue de Lamans
66430 BOMPAS
☎ : 04 68 57 41 95
Fax : 04 68 57 41 99



✉ : foyer-menditte3@association-sauvy.fr

S.A.J. « Couleur de Vie »

Avenue de Lamans
66430 BOMPAS
☎ : 04 68 57 41 95
Fax : 04 68 57 41 99



✉ : foyer-menditte2@association-sauvy.fr

Foyer d'Hébergement de la Salanque

Avenue de la Salanque
66410 Villelongue de la Salanque
☎ : 04 68 73 53 77
Fax : 04 68 73 99 41

F.A.M. « Les Pardalets »

7 Pas d'en Conte
66500 Los Masos
☎ : 04 68 96 13 93
Fax : 04 68 96 30 13



✉ : fam-pardalets@association-sauvy.fr

POLE AIDE A DOMICILE

Service Aide à Domicile / AMASDOR

23, rue François Broussais
CS20007 - 66028 Perpignan Cedex

Un numéro de téléphone unique :

☎ : 04 68 98 39 11 Fax

: 04 68 98 39 20



✉ : aide.domicile@association-sauvy.fr

Antenne de Ria :

Résidence la Barnade - RN 116 - 66 500 Ria

Antenne de Rivesaltes :

12, rue du Général Estirach - 66 600 Rivesaltes

Antenne de Sorède :

Place de la Mairie - 66690 Sorède

POLE TRAVAIL ADAPTE

E.S.A.T. « Charles de Menditte »

Avenue de Lamans
BP 13

66430 BOMPAS

☎ : 04 68 63 31 55

Fax : 04 68 63 03 16



✉ : cat-menditte@association-sauvy.fr
@ : www.cat-menditte.fr

E.S.A.T. « Joan Cayrol »

5, chemin du Mas taillant
66430 Bompas

☎ : 04 68 61 45 77

Fax : 04 68 61 48 60



✉ : cat.joan.cayrol@wanadoo.fr

E.S.A.T. « Terres Rousses »

Chemin des Terres Rousses
66140 Canet en Roussillon

☎ : 04 68 34 90 75

Fax : 04 68 51 07 73



✉ : cat.joan.cayrol@wanadoo.fr
@ : www.delices-catalans.com

Entreprise Adaptée « Espaces Verts du Littoral »

ZA las Bigues
17, boulevard Carrère Vieille
66140 CANET en ROUSSILLON

☎ : 04 68 73 11 81 Fax : 04
68 80 36 93

Entreprise Adaptée « Ateliers Roussillonnais de Restauration » (A.R.R.)

ZA las Bigues
17, boulevard Carrère Vieille
66140 CANET en ROUSSILLON

☎ : 04 68 73 11 81
Fax : 04 68 80 36 93

POLE PERSONNES AGEES

E.H.P.A.D. « Les Valbères »

Avenue de la Vallée Heureuse
66690 SOREDE
☎ : 04 68 95 30 30
Fax : 04 68 89 15 50



✉ : valberes@association-sauvy.fr
@ : www.valberes.com

E.H.P.A.D. « Joseph SAUVY »

6, Carrer de Cal Joanet
66800 Err
☎ : 04 68 30 79 00
Fax : 04 68 30 79 25



✉ : centre.joseph.sauvy@association-sauvy.fr

E.H.P.A.D. « Les Airelles »

21, boulevard Clemenceau
66820 Vernet les Bains
☎ : 04.68.05.46.70
Fax : 04.68.05.46.75



✉ : airelles@association-sauvy.fr

E.H.P.A.D. « Les Myosotis »

Avenue Emmanuel Brousse
66760 Ur
☎ : 04 68 04 82 72
Fax : 04 68 04 89 73



✉ : myosotis@association-sauvy.fr

P.U.V. « Le Château de Nyer »

Rue de la Mairie
66360 NYER
☎ : 04 68 96 50 35



✉ : lechateaudenyer@association-sauvy.fr

P.U.V. « El Reparo »

Route Vieille d'Espagne
66760 Latour de Carol
☎ : 04.68.30.42.05
Fax : 04.68.04.90.24



✉ : el.reparo@association-sauvy.fr

S.S.I.A.D. Cerdagne et Capcir

3 Carrer de Cal Joanet
66800 Err
☎ : 04 68 30 84 01
Fax : 04 68 30 84 02

P.H.V. « L'Oliveraie »

56, avenue du Canigou
66430 BOMPAS
☎ : 04 68 51 55 50
Fax : 04 68 57 70 86

POLE INSERTION

C.A.A.R.U.D. « Ascodel »

6 rue du Mas Jaubert
66000 PERPIGNAN
☎ : 04 68 68 31 41
Fax : 04 68 68 31 42

Programme Méthadone Bas Seuil CAARUD Ascodel/CSAPA CH Thuir

6, rue du Mas JAUBERT
66000 PERPIGNAN
☎ : 04 68 68 31 41

AUTRE

Centre d'hébergement « Les Pardalets »

5 Pass du Conte
66500 LOS MASOS
☎ : 06 10 66 07 45

GLOSSAIRE

A.M.P. :	Aide Médico Psychologique
A.N.E.S.M. :	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
A.S. :	Aide soignant(e)
C.A.A.R.U.D. :	Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
C.A.S.F. :	Code de l'Action Sociale et des Familles
C.D.A.P.H. :	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
E.A. :	Entreprise Adaptée
E.E.P.A. P.H.V. :	Etablissement Expérimental pour Personnes Agées Personnes Handicapées Vieillissantes
E.H.P.A.D. :	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
E.S.A.T. :	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
F.A.M. :	Foyer d'Accueil Médicalisé
G.C.S. :	Groupement de Coopération Sanitaire
G.C.S.M.S. :	Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
G.P.E.C. :	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
H.A.S. :	Haute Autorité de Santé
I.M.E. :	Institut Médico-Educatif
I.T.E.P. :	Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques
M.A.S. :	Maison d'Accueil Spécialisée
M.D.P.H. :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
M.S.A. :	Mutualité Sociale Agricole
P.A.S.A. :	Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
P.U.V. :	Petite Unité de Vie
S.A.J. :	Service d'Accueil de Jour
S.A.V.S. :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
S.E.S.S.A.D. :	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
S.S.I.A.D. :	Services de Soins Infirmiers à Domicile
U.H.R. :	Unités d'Hébergement Renforcées

ANNEXES

Le GCSMS « Centre Gérontologique du Roussillon »



Présentation – Organisation :

- Les Membres
 - Association Joseph SAUVY (51%)
 - Centre Hospitalier de Perpignan (49%)
- Signature de la convention constitutive
 - 28 juillet 2015
- AG constitutive
 - 16 octobre 2015
 - signature du règlement intérieur
 - Nomination de l'administrateur : Yves BARBE
- GCSMS employeur
 - MAD de personnel (EHPAD et AJT) + recrutement (PHV)

Objet et enjeux :

Reconstruction des bâtiments USLD et EHPAD et AJT :

Satisfaction des usagers aux exigences hôtelières et d'accompagnement

Optimisation des locaux et des équipements,

Mutualisation des compétences et des prestations, en lien avec les activités des membres.

S'appuyer sur le savoir-faire médico-social de l'AJS et permettre au CHP de se centrer sur son cœur de métier.

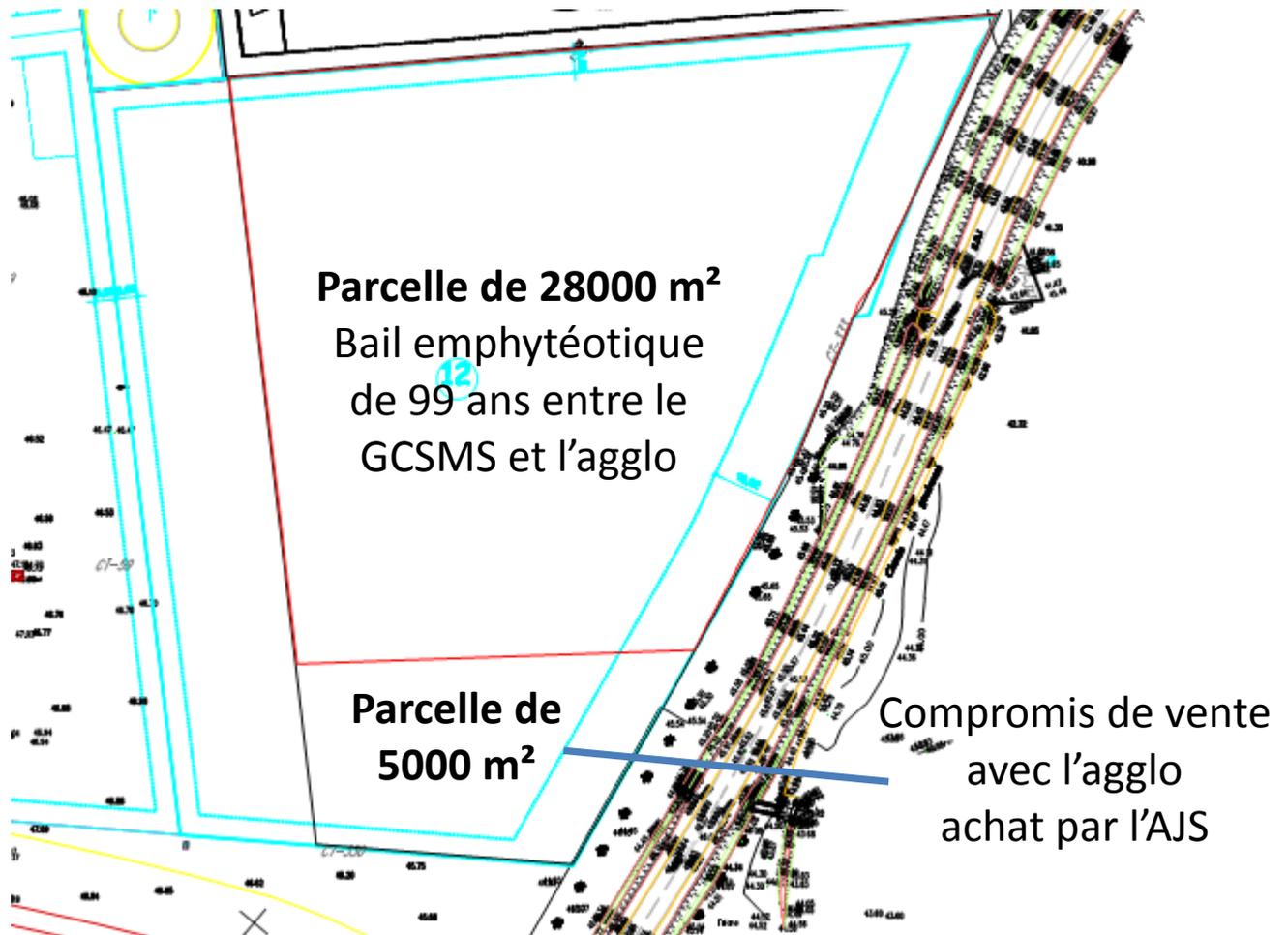
Maintien de la filière gériatrique et fluidification du parcours de prise en charge des PA.

Mettre en œuvre les actions concourant à l'amélioration de la qualité des prestations dans le cadre de l'évaluation des activités.

Délégations d'exploitation :

EHPAD CCMPPA Perpignan 90 places	EHPAD OLIVERAIE Bompas 66 places	ACCUEIL DE JOUR L'OISEAU BLANC Perpignan 12 places	PHV DINA VIERNY Thuir 30 places
Arrêté Création N° DIR /n°311/2009 du 21.12.2009	Arrêté Création 2010088-028 du 29.03.2010	Arrêté Création 1461/09 du 30.06.2009	Arrêté Création 2015-3212 du 16.12.2015
Délégation exploitation au GCSMS (arrêté 2015-2347) 30.10.2015	Délégation exploitation au GCSMS (arrêté 2015-2346) 30.10.2015	Délégation exploitation au GCSMS (arrêté 2015-2345) 30.10.2015	Délégation exploitation au GCSMS Convention de délégation à valider en AG le 12.09.2016

Le terrain :

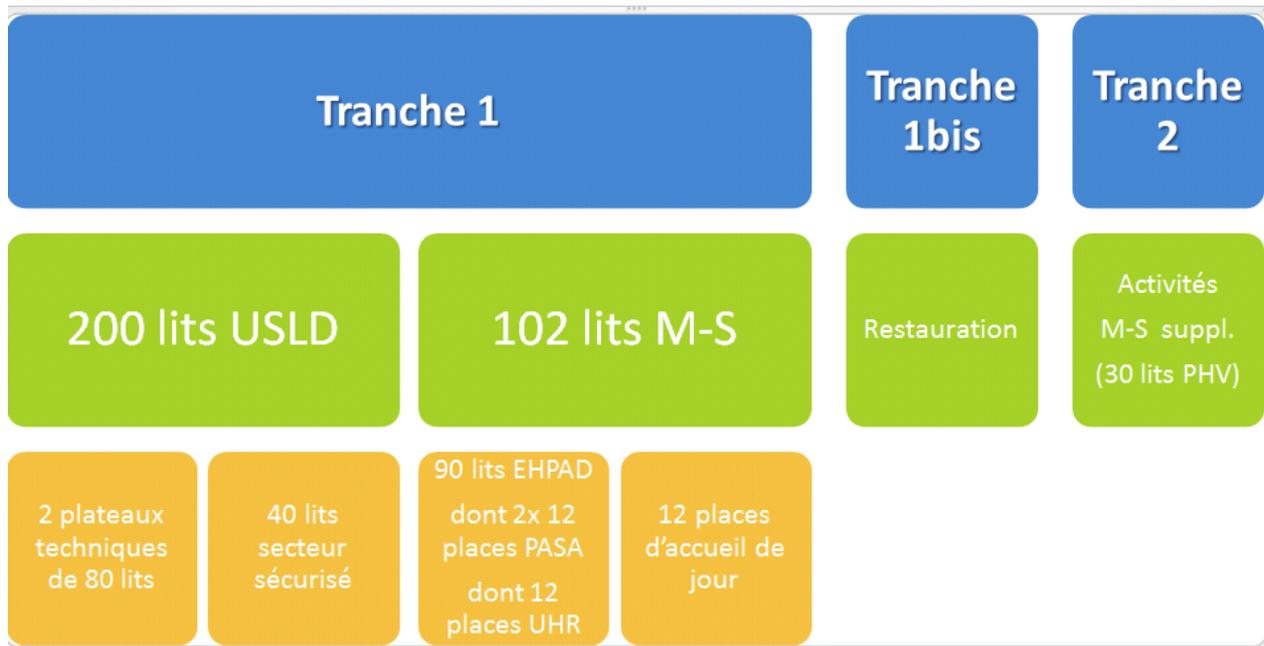


Certificat d'Urbanisme obtenu le 10 mars 2017.

Parcelle située sur la commune de Perpignan secteur de Torremila (rue Guillaumet)

Surface totale du terrain: 33000 m²

Composition du programme immobilier :



Le GCS « Groupement de Coopération sanitaire »

Le groupement de coopération sanitaire (GCS) « Pôle Sanitaire Cerdan », érigé en établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC), est une personne morale de droit privé à but non lucratif dont le régime juridique relève des dispositions du Code de la santé publique.



La convention constitutive du GCS « Pôle Sanitaire Cerdan » signée le 16 mars 2011 a été approuvée le 21 avril 2011 par décision du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon (sous le numéro 2011-508), publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Languedoc Roussillon, le 1^{er} juillet 2011, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Le GCS « Pôle Sanitaire Cerdan » est composé de trois membres :

- L'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM) Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées, organisme de droit privé investi d'une mission de service public, personne morale de droit privé à but non lucratif ;
- L'Association Joseph Sauvy, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, personne morale de droit privé à but non lucratif ;
- Le Groupement Européen de Coopération Territoriale « Hôpital de Cerdagne » (GECT-HC), créée par convention conclue le 26 avril 2010 entre le Gouvernement de la Catalogne, le Gouvernement de la République française, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Languedoc-Roussillon et la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), organisme de coopération transfrontalière de droit public basé à Puigcerdá et relevant à ce titre du droit catalan.

Conformément à l'article L. 6133-7 du Code de la santé publique, le GCS « Pôle Sanitaire Cerdan » relève de la catégorie des GCS – établissements de santé institués par la loi du 29 juillet 2011 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, en ce qu'il est titulaire de plusieurs autorisations d'activités de soins.

Aujourd'hui, le GCS « Pôle Sanitaire Cerdan » est composé de deux établissements situés sur le Plateau Cerdan : l'un à Angoustrine (Centre Les Escaldes) et l'autre à Err (Maison de santé d'Err).

Sa capacité hospitalière est d'une centaine de lits et places composée :

- d'une filière de rééducation/réadaptation : 37 lits de SSR Polyvalent en HC et 10 places en HTP ;
- et d'une filière gériatrique : 15 lits de Médecine gériatrique dont 3 en Soins palliatifs, 20 lits de SSR Gériatrique et 15 lits d'USLD.

Il dispose également d'un plateau technique complet de réadaptation et rééducation de haut niveau avec balnéothérapie ainsi que d'un service de radiologie.

Plus précisément, l'établissement est pourvu des installations suivantes :

- appareil d'isocinétisme,
- laboratoire d'analyse du mouvement, de l'équilibre et de la marche,
- cuisine éducative,
- électrostimulations fonctionnelles,
- explorations fonctionnelles,
- imagerie dotée d'un capteur plan,
- salles de rééducations et de marches
- gymnases,
- piscine, eaux thermales agréés,
- plateaux d'ergothérapie avec adaptation de petits appareillages,
- salle d'orthophonie,
- salle interventionnelle pour réaliser les pansements spécialisés,
- chambre domotisée.
- chambre d'observation contenant le matériel suivant :

- moniteur compact de mesure des paramètres vitaux,
- électrocardiogramme,
- défibrillateur automatique,
- aspirateur de mucosités,
- respirateur,
- nécessaire de réanimation primaire (intubation,...).

En vu d'améliorer l'offre de soins auprès de la population du plateau Cerdan le GCS « Pôle Sanitaire Cerdan » a pour objet :

1) Pour ce qui concerne la gestion des autorisations sanitaires

- la détention d'autorisations administratives d'activités de médecine, de SSR gériatriques, de SSR polyvalents et d'USLD avec l'obligation, pour le Groupement, d'en demander les renouvellements dans le respect des dispositions du Code de la santé publique ;
- l'exploitation en propre des autorisations administratives d'activités de médecine, de SSR gériatriques, de SSR polyvalents et d'USLD, impliquant une prise en charge des patients directement par le Groupement érigé en établissement de santé privé ;
- de détenir le cas échéant toute autorisation d'équipement matériel lourd nécessaire à la réalisation de ces missions.

2) Pour ce qui concerne la gestion des moyens

- l'acquisition, la détention et l'exploitation de l'ensemble des structures, appareils et matériels techniques correspondants, à des fins de santé publique ;
- la gestion de la construction, l'acquisition et la jouissance du nouveau bâtiment sur le site du terrain Vaquer, commune de ERR (66800), nécessaire à l'exploitation des activités de médecine, de SSR gériatriques, de SSR polyvalents et d'USLD ;
- la création et la gestion commune d'une pharmacie à usage intérieur (ci-après « PUI ») et, à cet effet, la demande et l'exploitation de l'autorisation relative à la création et l'exploitation d'une PUI visée aux articles L. 5126-7 et R. 5126-15 et s. du Code de la santé publique ;
- l'organisation et la coordination de la permanence et la continuité des soins ;

- la gestion de tous matériels et équipements d'intérêt commun propres à faciliter ou développer l'exercice de son activité, notamment les équipements administratifs, les moyens logistiques, hôteliers, la cuisine centrale, la blanchisserie, les services d'entretien ;
- le cas échéant, dans le cadre de la cuisine centrale, la préparation et la livraison de repas auprès des autres établissements gérés par **UGECAM** et **JOSEPH SAUVY** sur le plateau Cerdan, ainsi qu'auprès d'établissements tiers à la présente convention ;
- la gestion de l'intervention d'une équipe médicale gériatrique mobile au sein de l'Hôpital de Cerdagne ainsi qu'au domicile des patients de l'Hôpital de Cerdagne ;
- l'accueil potentiel des patients de l'Hôpital de Cerdagne dans le cadre des autorisations précitées.



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

Un accompagnement pour l'avenir